

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 juin 2021

Date de la

Convocation :

11 juin 2021

Date d’Affichage :

22 juin 2021

Objet : Délibération n° 2021-089

Personnel des services techniques : prime exceptionnelle

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie
sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas (à partir de la délibération n°88), FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laetitia, Mme ROUX Catherine par Mme GUIGUES Véronique.

Absent : M. COULOM Nicolas (délibérations n° 85 à 87).

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à l’absence de deux agents en congé de maladie depuis le 24/12/2020, le fonctionnement des services techniques a été fortement impacté.

Compte tenu de ces circonstances, M. le Maire propose d’allouer une prime exceptionnelle au personnel des services techniques de la commune et ceci afin de tenir compte de leur implication et du travail fourni pour le bon fonctionnement de ce service pendant toute la période hivernale 2020/2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire.
- **VOTE** une prime exceptionnelle de 300 € aux 3 agents des services techniques.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE